

L'ATMO, fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air, rappelle qu'il existe des moyens de s'informer en temps réel sur cette pollution naturelle à l'origine de rhinites, asthme, ou encore conjonctivites.

Ambrosies, cyprès, aulne, noisetier, graminées : quels que soient les allergènes en cause, s'abonner aux alertes polliniques du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA, www.pollens.fr) est une bonne façon de savoir à quoi s'attendre selon l'endroit où on vit.

ET dans la Vienne, les habitants ont la chance de bénéficier carrément d'une « alerte pollens » en direct et gratuite (www.alertepollens.org). Elle émane d'un « pollinarium sentinelle », un espace où sont cultivées les espèces végétales sauvages les plus allergisantes de la région. Dès qu'une plante commence à polliniser, l'alerte est envoyée. Le traitement et les mesures de prévention peuvent être démarrés !

A Poitiers, ce pollinarium se situe dans les remparts du parc de Blossac. Exposé plein sud, on y trouve, plantées en pots ou en pleine terre et prélevées dans notre région, toutes sortes de graminées ou d'arbustes réputés allergènes. Inauguré récemment, le 16 mars lors de la journée mondiale des allergies, ce lieu est surveillé de près par des jardiniers qui communiquent chaque jour des relevés de pollinisation. Les allergologues peuvent ainsi repérer les périodes et sources d'émission des pollens et adapter leurs traitements de façon préventive.

[Encore une fois, pour recevoir ces alertes, inscrivez-vous gratuitement sur alertepollens.org](http://www.alertepollens.org)

Pour plus de renseignement, et pour savoir au jour le jour l'état des allergies possibles, reportez vous au site d'ATMO sur le lien suivant :

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/pollinariums-sentinelles-r>

Vous y trouverez une carte de la Nouvelle Aquitaine où figurent les villes disposant d'un pollinarium, dont Poitiers.

Vous disposerez ainsi d'une note concernant les épisodes polliniques.

Par exemple :

Risque allergique d'exposition aux pollens valables du 25/03/2022 au 01/04/2022

Risque moyen

Taxons concernés : bouleau cyprès, frêne, peuplier

Et vous bénéficiez de toutes sortes de recommandations comportementales qui vous permettront de diminuer ou d'amoinrir les risques.